



La Celle Saint-Cloud

République Française
Département des Yvelines
78170

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 24.049

DIRECTION DES ESPACES PUBLICS, DE L'URBANISME ET DU CADRE DE VIE

**LE MAIRE DE LA CELLE SAINT-CLOUD,
VICE PRESIDENT DE VERSAILLES GRAND PARC**

ARRETE TEMPORAIRE
Suivi par : V. REINO DA SIVLA

Vu le Code Des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213-1 à 5,
Vu le Code de la Route et notamment les articles R 110-1 et R 110-2, R411-2 à 4,
R 411-8, R 411-14, R 411-25 à 28, R417-10,
Vu l'arrêté préfectoral n°2012346-0003 relatif à la lutte contre le bruit,
Vu l'instruction ministérielle, chapitre II, article 50 du 22 octobre 1963, concernant
la circulation routière,

**OBJET : REGLEMENTATION
DU STATIONNEMENT**

Vu l'arrêté municipal n° 2024-013 du 29 février 2024 portant délégation de
fonctions à Monsieur Richard LEJEUNE, 10^{ème} Maire-adjoint,

PARVIS DE L'EUROPE

Vu l'instruction ministérielle, chapitre II, article 50 du 22 octobre 1963, concernant
la circulation routière,

Vu l'arrêté municipal n°07.002 du 16 mars 2007, portant réglementation en matière
de stationnement et de circulation des véhicules,

Vu la demande présentée en date du 1^{er} mars 2024 par la ville,

Considérant que pour permettre de respecter un moment de recueillement en
hommage à Monsieur SCHNELL, il importe dans un but de sécurité publique
de réglementer LE STATIONNEMENT SUR LE PARVIS DE L'EUROPE à la Celle
Saint Cloud.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Mercredi 6 mars 2024, entre 10h00 et 13h00, le stationnement des véhicules sera
interdit et gênant sur les emplacements situés devant le parvis de l'Europe.

ARTICLE 2 : La signalisation nécessaire sera mise en place par la ville.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté fera l'objet des formalités de transmission et de publication prévues
par les textes de loi en vigueur. Il pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal
Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 4 : Monsieur le Maire,
Madame la Directrice Générale des Services,
Le Commissariat de Police de Versailles,
Les agents du Commissariat de Police de La Celle Saint-Cloud et de la Police
Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent
arrêté.

La Celle Saint-Cloud, le

Pour le Maire, par délégation
Le Maire adjoint délégué



Richard LEJEUNE
10^{ème} Maire-adjoint